



**Invitation presse**

Accréditation obligatoire

# Lancement de la 3e Nuit de la Solidarité

**Jeudi 30 janvier 2020 à 18h30, Hôtel de Ville**

**5 rue de Lobau, Paris (4<sup>e</sup>)**

**Jeudi à 18h30, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et les partenaires institutionnels et associatifs donneront ensemble le coup d'envoi de la 3<sup>ème</sup> Nuit de la Solidarité.**

Dans la nuit du jeudi 30 janvier au vendredi 1<sup>er</sup> février 2020, la Ville de Paris organise la 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la Solidarité, aux côtés de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Pas moins de 1.700 Parisiennes et Parisiens volontaires, et 450 professionnels, participeront à cette opération.

La Nuit de la Solidarité permet un décompte objectif et anonyme des personnes sans-abri, avec pour but d'améliorer les réponses qui leur sont apportées et qui engagent l'ensemble des institutions.

Jeudi à 18h30, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et les partenaires institutionnels et associatifs donneront ensemble le coup d'envoi de la 3<sup>ème</sup> Nuit de la Solidarité.

## **Déroulé**

**18h30 – 19h00** Point presse de la Maire de Paris et des partenaires associatifs de la Nuit de la Solidarité

*Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau, Paris (4<sup>e</sup>)*

*Toute presse accréditée*

**19h30 – 20h : accueil des bénévoles en mairie d'arrondissement**

*Presse accréditée*

**20h – 22h : formation des bénévoles**

*Presse accréditée*

Suivi du temps de formation des bénévoles en mairie d'arrondissement et de leur départ à pied pour entamer le décompte.

**22h – 01h : décompte des personnes en situation de rue**

*Toute presse accréditée*

Suivi d'un décompte des personnes en situation de rue avec l'équipe dans laquelle les journalistes accrédités auront été affectés.

## **Rappel des modalités d'accréditation**

**Les accréditations sont closes depuis le 23 janvier.**

La Nuit de la Solidarité est ouverte à tous les journalistes munis d'une carte de presse 2019 ou 2020, sous réserve qu'ils se soient accrédités au préalable.

Le service de presse de la Ville de Paris informera chaque journaliste de son arrondissement d'attache d'ici le 30 janvier.

**Contact presse :** Perrine Boiton – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)